

CONTREFAÇON : 15 MILLIARDS D'EUROS DE PERTES DE RECETTES CHAQUE ANNEE EN EUROPE

A l'occasion de l'édition française de la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon, organisée par l'Union des Fabricants (Unifab) – Association française de promotion et de défense du droit de la propriété intellectuelle qui regroupe 200 entreprises et fédérations professionnelles issues de tous les secteurs d'activité, l'Office Européen de la Propriété Intellectuelle (EUIPO) publie une nouvelle étude sur les impacts sociétaux et économiques de la contrefaçon en Europe avec un focus sur la France.

Comme l'indique l'association depuis de nombreuses années, la présence de faux produits sur le territoire conduit, d'après les résultats de cette étude dévoilée aujourd'hui, à la perte 15 milliards d'euros de recettes publiques par an dans l'Union Européenne, ce qui représente des pertes colossales allant jusqu'à 19 milliards d'euros dans 11 secteurs d'activité clés* engendrant, ainsi, la suppression directe de plusieurs centaines de milliers d'emplois.

Les dommages causés, sont souvent irréversibles et alarmants comme par **exemple pour les cosmétiques et produits de soins personnels, dont les pertes se chiffrent à 9.6 milliards d'euros soit 14.1% des ventes en Europe. Pour la France se sont 1.5 milliards d'euros ce qui représente 12.5% des ventes du secteur.**

Ces chiffres arrivent à point nommé et dressent le paysage de la situation complexe dans laquelle notre pays et son continent se retrouvent aujourd'hui, principalement due, à la pandémie du COVID-19 qui a largement favorisé le trafic de contrefaçon, notamment sur internet. Il est essentiel de rappeler que **près de 4 consommateurs sur 10 se sont déjà fait duper en achetant une contrefaçon en ligne pensant faire l'acquisition d'un produit authentique, d'après un sondage IFOP pour l'Unifab.**

« La constance des pertes économiques que subit la France due à la présence de la contrefaçon sur le territoire est la parfaite illustration de la solidité que ces réseaux mettent en œuvre pour vendre des produits de mauvaise qualité souvent responsables d'accidents domestiques, qui peuvent altérer la vie de tout un chacun. En plus d'entacher la réputation des entreprises, mettre à mal leur savoir-faire, détruire les emplois et polluer la planète, la contrefaçon est un danger non négligeable pour les consommateurs qui sont souvent ceux qui en paient le prix fort ! Il faut garder à l'esprit que la propriété intellectuelle est une des valeurs les plus positives de notre société, nécessaire à une relance économique viable dans ce contexte durant lequel nous en avons le plus besoin. », déclare Christian Peugeot, président de l'Unifab.

*Les différents pans de l'industrie concernés par cette étude sont : les cosmétiques et produits de soins personnels, les chaussures et accessoires les vêtements, les articles de sport, les jouets et jeux, les bijoux et l'horlogerie, la maroquinerie, la musique enregistrée, les vins et spiritueux, les produits pharmaceutiques, les pesticides, les smartphones

POUR TELECHARGER LE RAPPORT : [Cliquez ICI](#)